

INFORMATION CLE POUR L'INVESTISSEUR

« Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non »

FCP AAM EPARGNE CROISSANCE- OPCVM « DIVERSIFIÉ »

(ISIN : BJ 000000212)

Société de gestion : AFRICABOURSE ASSET MANAGEMENT SA, filiale de FINANCIA GROUP

Objectifs et politique d'investissement

- **Objectif de gestion** : L'objectif de gestion est de surperformer, sur la durée de placement recommandée (5 ans minimum) son indicateur de référence, en optimisant sa performance au moyen d'une gestion discrétionnaire combinant une diversification des investissements entre le marché des actions et le marché obligataire dans le respect des fourchettes d'exposition prédéterminées.
- **Indicateur de référence** : L'indicateur de référence est composé comme suit :
 - 70% de la moyenne des rendements moyens pondérés des titres du marché monétaire émis au cours de l'année ;
 - 30% de la BRVM composite. La méthode de calcul de cet indicateur est définie dans le Prospectus
- **Stratégie de gestion** : La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indicateur de référence. La stratégie d'investissement est axée sur la dynamisation de portefeuille, avec une recherche permanente d'un meilleur équilibre entre rentabilité et risque dans le choix de l'allocation d'actif.

Le Fonds peut investir dans un portefeuille composé de : 70% au plus de son actif en actions et/ou assimilés ; 70% au plus de son actif net en obligations, en titre de créances émis sur le marché monétaire ou en titre d'autres OPCVM ou de FCTC. Le Fonds peut investir dans la limite de 20% de son actif en OPCVM.

La décision d'acquérir, de conserver ou de céder les produits de taux se fonde sur une analyse interne reposant notamment sur les critères de rentabilité, de crédit, de liquidité ou de maturité des titres ainsi qu'en fonction des conditions de marché.

• Les porteurs de parts peuvent racheter les parts qu'ils détiennent sur demande, sur une base journalière.

• **Affectation des sommes distribuables** : Distribution

Le FCP AAM EPARGNE CROISSANCE procède sur décision du Conseil d'Administration à une distribution annuelle de ses sommes distribuables dans un délai de trois (03) mois suivant l'arrêté des comptes annuels.

• **Recommandation** : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cinq (05) ans.

Profil de risque et rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans, il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et aux gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
- La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risques.
- Ce Fonds est classé en catégorie 5 en raison de son exposition permanente aux actions, aux titres cotés et aux titres du marché monétaire.

• Le Fonds n'est pas garanti en capital.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels ce fonds peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative :

- **Risque de crédit** : il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements.
- **Risque actions** : il correspond à la possibilité de subir une perte en capital entre le moment de l'achat et celui de la vente des titres.
- **Risque de liquidité** : correspond au risque pour l'entreprise de ne pas pouvoir faire face à ses engagements ou de ne pas pouvoir dénouer ou compenser une position en raison de la situation du marché, dans un délai déterminé et à un coût raisonnable.
- **Risque de contrepartie** : le Fonds est adossé à une garantie d'un tiers, ou l'exposition de ses investissements résulte, dans une large mesure, d'un ou de plusieurs contrats avec contrepartie.
- **Risque opérationnel** : Le risque opérationnel est défini comme des pertes dues aux lacunes du processus, du système ou aux défaillances humaines, à des événements inattendus ou au caractère inexécutable des contrats.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au Prospectus du Fonds.

Frais







Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

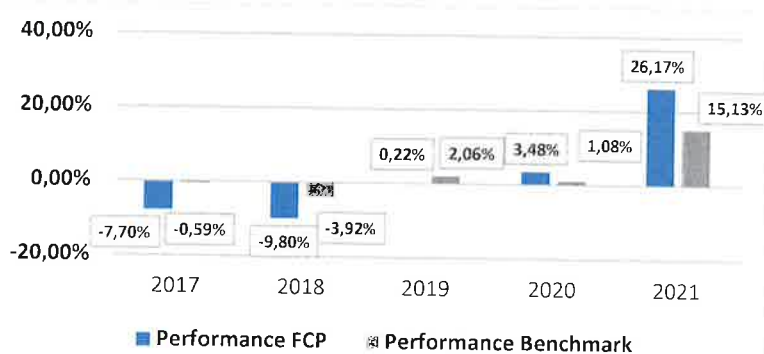
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	Assiette	Taux Moyen N-1
Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	VL x Nbre de parts	1,75%
Commission de souscription acquise à l'OPCVM	VL x Nbre de parts	0,25%
Commission de rachat non acquise à l'OPCVM	VL x Nbre de parts	1,75%
Commission de rachat acquise à l'OPCVM	VL x Nbre de parts	0,25%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.		
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.		
Frais prélevés par le Fonds sur une année	Montant	Taux
Frais courants	129 159 434	2,51%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances		
Commission de performance	Néant	

• Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 31/12/2021. Ils peuvent varier d'année en année, ils ne comprennent pas la commission de performance et les frais d'intermédiation (excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre véhicule de gestion collective).

• Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Pour plus d'informations sur les frais et charges, veuillez-vous référer à la rubrique frais et commissions du Prospectus, disponible sur le site internet de la société de gestion : www.africabourse-am.com

Performances passées



• Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

• Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.

• Ce Fonds a été agréé le 15 juin 2012.

• Les performances affichées sont calculées en FCFA.

• L'indicateur de référence du Fonds est calculé hors dividende.

• La gestion de ce Fonds n'est pas indiciaire, l'indicateur présenté est un indicateur de référence.

Informations pratiques

- Le Dépositaire du Fonds est **AFRICABOURSE SA**.
- Le Prospectus, le Règlement du Fonds, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de la SGO **AFRICABOURSE ASSET MANAGEMENT**, sis à Fidjrossè carré n° 1835B du lot. 1749, Parcelle K, 01 BP 6002 Cotonou (BENIN) et téléchargeables sur www.africabourse-am.com.
- Adresse mail : contact@africabourse-am.com, Contact : +229 21 60 40 25.
- La VL est disponible sur le site internet de la société de gestion www.africabourse-am.com et du dépositaire : www.africabourse.com.
- Les revenus provenant du Fonds sont exonérés d'impôts au Bénin.
- La responsabilité de **AFRICABOURSE ASSET MANAGEMENT** ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé le 15 juin 2012 par l'AMF-UMOA sous le numéro **FCP/2012-02**.

AFRICABOURSE ASSET MANAGEMENT est agréée par l'AMF-UMOA sous le numéro **SG/2012-03**

« Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au _____ »

[Signature]

[Signature]

[Signature]